

1. Mission

Créer le référentiel de la convivialité au travail pour en déduire une grille d'analyse : « Mon entité est-elle conviviale ? » et un questionnaire type auprès des collaborateurs

2. Calendrier

- test du projet de référentiel et du questionnaire dans nos entités en juillet et août auprès d'un échantillon de 5-10 collaborateurs, dont les DRH et Dircom. Les deux documents arrivent dans les prochains jours

- réunion du groupe : **jeudi 30 août 14h30-17h30** (et non vendredi 31 août 9h30) au PMU 2 rue Florian Delbarre 15^e (RER C bd Victor, Métro Balard)

- présentation auprès des participants à la convention pdlc du jeudi 27 septembre matin

3. Proposition d'une définition

La convivialité en entreprise est un état d'esprit et une démarche qui favorisent le bien-vivre ensemble au travail.

Elle est :

- libre, ouverte
- chaleureuse, plaisante, positive, animée
- simple, légère
- respectueuse
- gratuite, désintéressée
- adaptée au contexte
- s'inscrivant dans la durée.

Projet de référentiel : engagements de convivialité

1. La Direction a la conviction que la convivialité favorise l'efficacité collective et le mieux-être de chacun
2. La Direction affirme sa volonté de développer la convivialité au sein de l'entreprise
3. La Direction définit de façon participative la démarche de convivialité de l'entreprise
4. La Direction communique en interne la démarche de convivialité de l'entreprise
5. La Direction s'implique pleinement dans la démarche de convivialité
6. L'entreprise se préoccupe de la souffrance au travail : harcèlement, addictions, agression....
7. La Direction concrétise sa volonté de développer la convivialité :
 - La Direction incite et/ou propose les initiatives et missionne une personne ou un groupe-projet à cet effet
 - La Direction encourage la proposition d'initiatives et définit la marche à suivre
8. La Direction donne les moyens nécessaires pour mener les actions conviviales décidées
9. Chaque manager connaît la démarche de convivialité de son entreprise
10. Les managers suscitent les initiatives de leurs équipes
11. Tout salarié sait qu'il peut proposer une action conviviale
12. Tout salarié sait comment proposer une action conviviale (marche à suivre)
13. Des indicateurs mesurent que la démarche de convivialité contribue à l'efficacité collective et au mieux-être de chacun
14. Des axes d'amélioration sont proposés à l'entreprise et suivis régulièrement

Modalités d'évaluation :

0 = pas du tout

1 = un peu

2 = en grande partie, souvent, en grand nombre

3 = tout à fait, complètement